



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conseil national de la mer et des littoraux

Question écrite n° 121061

Texte de la question

M. Daniel Garrigue attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les raisons qui ont motivées l'absence de représentation des fédérations de pêche et de chasse au sein du Conseil national de la mer et des littoraux, dont les nominations ont été publiées au *Journal officiel* n° 0220 du 22 septembre 2011. Il rappelle que ces mêmes fédérations avaient déjà été écartées du comité national du développement durable et d'un certain nombre d'instances alors qu'elles emploient près de 2 000 spécialistes des milieux naturels. Il souligne que ces fédérations ont pourtant été reconnues comme des acteurs de la protection de l'environnement. Aussi, il l'interroge sur l'absence de représentativité de ces fédérations et souhaite connaître les solutions qui pourraient être mises en oeuvre pour y pallier.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Garrigue](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121061

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11469

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)